

Plan institutionnel de réussite 2004



Adopté au conseil d'administration le 21 juin 2004

Table des matières

<i>Préambule</i>	<i>iii</i>
<i>Une culture à consolider</i>	<i>1</i>
<i>Pour une définition de la réussite</i>	<i>2</i>
<i>Principaux constats du bilan 2000-2003</i>	<i>3</i>
<i>La seconde phase du plan de réussite</i>	<i>4</i>
<i>Les orientations</i>	<i>5</i>
<i>Les voies d'action</i>	<i>8</i>

Préambule

« *L'enseignement perpétue la mémoire du monde et lui redonne quotidiennement un sens, une parcelle de sens.* »

Francine Noël, Myriam première

Dans un souci de cohérence, de cohésion et de continuité, il est pertinent d'introduire le second plan de réussite en rappelant les énoncés de principe et les valeurs déjà formulées dans le *Plan institutionnel de réussite 2000-2003*.

Dès lors, le Cégep de Sorel-Tracy reconnaissait que *l'obligation de résultats facilite la mesure du travail accompli et permet ainsi de motiver le développement et d'éclairer le choix des moyens*.¹ Par ailleurs, la directrice générale du collège, madame Françoise Richer, soulignait que même si *hautement légitime*, cette obligation de résultat se devait d'être *raisonnée et raisonnable [...] Il y aurait lieu de considérer un autre indicateur intéressant pour une institution comme la nôtre à savoir la capacité d'attirer les jeunes de sa région à s'engager dans un projet d'études et dans le projet de l'école. Ainsi, nous pensons que moins il y a de jeunes dans la rue « hors de l'école », plus l'école réussit à maintenir sa mission de former des citoyens éduqués, compétents, instruits et responsables*.²

Parallèlement à cette obligation de résultats, la Direction des études mettait en lumière toute la complexité de la mission d'éduquer. Elle y affirmait qu'*on ne saurait toutefois, en matière d'éducation, faire trop attention à cette approche du fait que les matériaux de l'école, les êtres humains sont diversifiés et instables, individuels plutôt que sériels, porteurs d'autonomie et donc de résistance*.³

Enfin, le plan de réussite 2000-2003 rappelait les orientations du projet éducatif du collège, lesquelles semblent, aujourd'hui plus que jamais, fort importantes :

- ❖ rendre l'enseignement collégial accessible à tous;
- ❖ miser sur la responsabilisation des étudiants et des étudiantes envers leur projet de formation;
- ❖ reconnaître le rôle déterminant de la qualité de la relation pédagogique "maître étudiant";
- ❖ offrir un milieu humain où les relations entre les individus sont aidantes;
- ❖ favoriser un milieu de créativité, d'initiative, d'entrepreneuriat.

Voilà brièvement les grands convictions affirmées par le Cégep de Sorel-Tracy dans son premier plan de réussite. Trois ans après, le Collège y adhère toujours. À nouveau, il s'en inspire pour réaliser son second plan de réussite et affirmer haut et fort qu'il a la réussite à cœur.

¹ *Plan institutionnel de réussite 2000-2003*, p. 1.

² *Ibid.*, p. iv.

³ *Ibid.*, p. 1.

Une culture à consolider

Le second plan de réussite du Cégep de Sorel-Tracy est issu de réflexions et d'une mobilisation institutionnelle où l'importance des programmes d'études constitue l'élément primordial de la réussite éducative. En effet, le bilan du plan de réussite 2000-2003 a mis en perspective des réalités propres à chaque programme d'études et a incité le Collège à privilégier cette avenue. Si les cibles visées par le premier plan ont toutes été atteintes, l'application de mesures de réussite a mis en lumière la diversité des problématiques et des besoins des étudiantes et des étudiants regroupés par programme d'études. Au cours des travaux subséquents, l'articulation du second plan de réussite autour de l'approche programme est alors apparue aussi essentielle qu'incontournable.

Comme le prescrit la Loi 123, ce plan institutionnel de réussite s'intègre au plan stratégique du collège adopté en 2003. Ainsi, il s'arrime au premier objectif du plan stratégique, soit de *poursuivre le développement et la mise en œuvre d'une formation de qualité, pertinente, à valeur ajoutée, favorisant la réussite.*⁴ De plus, il répond à la visée du projet éducatif du collège qui consiste à *offrir à chaque étudiante et étudiant les moyens de réussir ses études et sa vie de citoyen et de travailleur, actuel et futur.*⁵

Associant les programmes d'études à un milieu de vie où se développent et évoluent les étudiantes et les étudiants, le Collège a souhaité axer l'ensemble de ses actions autour d'une concertation articulée selon cinq orientations :

- ❖ reconnaître les programmes d'études comme maîtres d'œuvre de la réussite et de la diplomation;
- ❖ soutenir la réussite des cours en formation générale;
- ❖ élaborer des mesures de réussite et de diplomation systémiques et structurées qui tiennent compte des caractéristiques diversifiées de la clientèle étudiante;
- ❖ apprécier l'efficacité des mesures de réussite et de diplomation en procédant à leur évaluation;
- ❖ créer les conditions qui permettent l'implication concertée de tous les intervenants au sein du collège et entre le collège et ses partenaires des MRC du Bas Richelieu et de Lajemmerais.

L'importance accordée aux programmes d'études par les étudiantes et les étudiants dans leur cheminement scolaire est un déterminant essentiel quant à leur réussite, à leur persévérance et à leur diplomation.

« Le fait que la cohérence des programmes constitue un facteur de réussite des études relève du sens commun. Mais cela s'appuie aussi sur les recherches conduites ces dernières années sur l'enseignement stratégique et les conditions favorisant l'apprentissage, qui ont mis en évidence la nécessité d'organiser et de structurer les divers éléments en un tout cohérent. En vue de faciliter la construction des connaissances chez et par les apprenants, l'information doit elle-même être organisée. Ce qui est vrai pour un cours l'est tout autant, sinon plus, pour un programme. »⁶

⁴ Plan stratégique institutionnel « Ensemble, pour une entrée réussie de notre Collège dans le 21^e siècle », p. 17

⁵ Notre projet éducatif « Avoir la réussite à cœur », p.7

⁶ Positions et avis de la Fédération des cégeps, mai 1999, « La réussite et la diplomation au collégiale. Des chiffres et des engagements », p.61.

Aussi, c'est à partir des trois indicateurs mentionnés préalablement, à savoir la réussite des cours à la première session, la persévérance scolaire ou la réinscription à la troisième session et l'obtention du diplôme collégial que les diagnostics seront établis. Par la suite, différentes mesures seront retenues en fonction des réalités vécues et propres à chacun des programmes d'études. Par ailleurs, la consolidation des mesures de réussite dont l'efficacité fut démontrée lors du bilan triennal du premier plan de réussite, les commentaires transmis par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial relatifs à l'évaluation du bilan triennal, le suivi de la progression des indicateurs de réussite et le maintien de la cible de diplomation pour la cohorte étudiante 2004, seront pris en compte par les plans d'action annuels sur la réussite scolaire.

Le premier plan de réussite avait identifié tous les programmes d'études comme lieux d'intervention et gages de réussite. Le Collège a opté pour maintenir ce choix. Cependant, faut-il rappeler qu'en matière d'éducation, les principaux agents de la réussite sont d'abord et avant tout des personnes, fascinantes par leur diversité et leur autonomie. La mission de notre collège, ses objectifs et ses buts, ne trouvera un sens que dans une interprétation rigoureuse où les engagements du Projet éducatif *Avoir la réussite à cœur* seront l'essence même des actions de toute personne concernée par la réussite des étudiantes et des étudiants. Les nouvelles orientations proposées par ce deuxième plan de réussite permettront de mieux préciser les stratégies d'intervention, de systématiser et d'évaluer les actions entreprises tout en favorisant la concertation du milieu et ce, dans un souci d'informer et de sensibiliser tous les *actants* de la réussite éducative.

Pour une définition de la réussite

Selon le Carrefour de la réussite issu de la Fédération des cégeps, la réussite signifie à la fois *réussite scolaire* et *réussite éducative*. La première, associée davantage à la réussite des cours, fait référence à l'intégration des connaissances et à la permanence des apprentissages. La deuxième, la réussite éducative, trouve son sens dans le développement de comportements autant interpersonnels que sociaux, d'attitudes et de valeurs qui contribueront à construire l'identité de la personne. Aussi ces éléments contribueront au développement d'une identité professionnelle assimilable à des aspirations scolaires conformes.

Le dictionnaire actuel de l'éducation, quant à lui, explique que la réussite d'apprentissage fait référence aux :

« compétences, attitudes, valeurs et connaissances effectivement acquises par l'intéressé, ce qui implique que l'on puisse mesurer un niveau d'apprentissage ou encore démontrer que l'apprentissage a eu lieu. »

De plus, il est dit que :

« l'intervention de l'enseignant constitue un facteur majeur associé à la performance scolaire des élèves (...) l'ensemble des facteurs associés à la réussite des apprentissages sont interreliés et forment un système complexe.⁷ »

Quoiqu'un grand nombre d'études aient été réalisées sur la question de la réussite et que plusieurs aient tenté d'y donner la meilleure définition, il semble que celle avancée par une jeune étudiante rejoigne le cœur et l'esprit de plusieurs. Cette définition, aussi simple

⁷ LEGENDRE, Renald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e éd., Montréal, Guérin, 1993, p. 1126-1127

puisse-t-elle paraître, rappelle que tout projet de réussite implique de la persévérance, de l'effort, de l'intérêt, un parcours à définir, de l'adaptation, de l'ouverture d'esprit, un objectif clair et un but à atteindre :

« La réussite c'est de se rendre au bout de ce que l'on veut faire en surmontant les obstacles. »

Rachel Langlois (10 ans)

Cette définition rejoint largement ce qu'en disent les cégépiennes et cégépiens interrogés par Bernard Rivière. Celui-ci relève cependant le caractère très subjectif que prend « le sentiment de satisfaction tiré de la réalisation personnelle de soi-même [...] la personne qui réussit se réalise donc personnellement en étant autonome et indépendante dans la ou les sphères importantes à ses yeux »⁸. Ceci inscrit la réussite scolaire dans le cadre plus large de la réussite éducative.

En effet, la grande majorité des étudiantes et étudiants qui sont inscrits au collège passent de l'adolescence à l'âge adulte. La transition secondaire-collégial génère souvent de la confusion autour des questions suivantes : vouloir quoi, arriver où, devenir qui? Pour les étudiantes et étudiants de collège, cette transition, vécue différemment par chacun, s'effectue sur nombre de plans et implique des conflits, des choix, voire des errances. Nos étudiantes et étudiants qui effectuent le passage de l'adolescence à l'âge adulte doivent choisir un programme d'études, apprendre l'autonomie, s'ouvrir à de nouveaux horizons, construire et définir leur identité, leurs croyances et leurs valeurs, quitter amis et famille, se faire de nouveaux amis, apprendre à aimer, entrer sur le marché du travail, disposer de leur temps, faire face au stress, apprendre à le gérer. Le collège est donc un lieu d'éducation que des personnes fréquentent pendant une période courte mais cruciale de leur vie.

Certains disent qu'en éducation, l'essentiel ne se mesure pas, nous croyons cependant qu'il se nomme et peut être apprécié.

« De la considération des obstacles vient l'échec. De la considération des moyens la réussite. »

Anonyme, extrait de *Pantcha-tantra*

Principaux constats du bilan 2000-2003

Au cours des années 2000-2003, une panoplie de mesures et d'actions novatrices ont été réalisées pour favoriser, améliorer, voire augmenter la réussite, la persévérance et la diplomation. De ce premier exercice, des constats somme toute positifs sont dégagés. En voici un rappel.

Réussite à la 1^{re} session

- Le taux global a augmenté entre 1998 et 2001, et a connu une baisse de 3,2 % en 2002.
- Le taux global du secteur préuniversitaire est toujours au-dessus de celui du réseau (+ 6 % pour la cohorte 2002).
- Le taux global du secteur technique est toujours au-dessus de celui du réseau (+ 1,6 % pour la cohorte 2002).

⁸ RIVIÈRE, Bernard. *Les cégépiens et leurs conceptions de la réussite*. Montréal, Collège de Rosemont, recherche PAREA, 1997, p. 126.

Réinscription à la 3^e session

- Augmentation du taux de réinscription au 3^e trimestre de 4,3 % entre 1998 et 2001 comparativement à une augmentation de 0,8 % dans le réseau.
- Variation parfois importante du taux de réinscription au 3^e trimestre pour les programmes ciblés, notamment en Soins infirmiers.

Diplomation dans la durée prévue

- Augmentation du taux total de diplomation aux secteurs préuniversitaire (26,0 %) et technique (21,1 %).
- Augmentation du taux total de diplomation pour l'ensemble de la population de 17,6 %.

Diplomation 2 ans après la durée prévue incluant le DEP

- Augmentation des taux de diplomation de 7,4 % pour l'ensemble de la population.

Taux pondérés de diplomation

- Tous les écarts des taux pondérés sont positifs à l'exception du groupe inscrit en Accueil et intégration en 1996.

Cibles liées à la diplomation pour la cohorte 2004

- Préuniversitaire : 72,5%
- Technique : 72,8%
- Accueil et intégration : 56,7%
- Total : 71%

La seconde phase du plan de réussite

Les conclusions issues du bilan sur la réussite 2000-2003 ont conduit le Collège à consolider ses actions et les mesures ayant porté fruits, et aussi à emprunter de nouvelles voies. Pour ce faire, plusieurs intervenants ont été interpellés et consultés. Ainsi, le personnel œuvrant à la direction des études du collège et les membres de la commission des études ont été les principaux agents responsables de l'élaboration du second plan institutionnel de réussite. Des travaux menés, s'est dégagé un consensus à l'effet de proposer un plan qui comporte les caractéristiques suivantes :

- ❖ un plan de réussite systémique et intégré;
- ❖ une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs;
- ❖ un lieu privilégié d'intervention : le programme d'études;
- ❖ un développement des compétences accrues en matière d'analyse statistique;
- ❖ un élément majeur de la planification stratégique du collège.

Les orientations

Le plan institutionnel de réussite identifie cinq orientations qui permettent au Collège d'atteindre ses objectifs de formation et de réussite. Celles-ci viennent appuyer l'orientation centrale du plan stratégique du collège qui consiste à *avoir la réussite à cœur en offrant à chaque étudiante et étudiant les moyens de réussir ses études et sa vie de citoyen et de travailleur, actuel ou futur.*

1^{re} orientation : Reconnaître les programmes d'études comme maîtres d'œuvre de la réussite et de la diplomation

Buts visés :

- ❖ Accroître le rôle des comités de programme;
- ❖ Développer le sentiment d'appartenance au programme d'études;
- ❖ Considérer l'ensemble des programmes d'études.

Faire des programmes d'études le centre de toute intervention visant la réussite est l'axe privilégié pour l'articulation de l'ensemble des actions à poser. Par conséquent, les comités de programme assumeront un rôle essentiel à la mise en œuvre d'une formation de qualité dont une des finalités est la réussite des étudiantes et des étudiants inscrits aux divers programmes d'études. En effet, l'instance qu'est le comité programme permet d'identifier les cibles d'intervention et aussi de systématiser les principales actions à entreprendre et ce, autant pour la formation générale que spécifique. C'est du comité de programme que seront issues les mesures particulières à réaliser à l'endroit de la réussite, de la persévérance et de la diplomation. De plus, le comité de programme est le lieu privilégié pour proposer les meilleures façons de faire pour développer ou consolider le sentiment d'appartenance des étudiantes et des étudiants à leur programme d'études. Bref, reconnaître les programmes d'études comme maîtres d'œuvre de la réussite et de la diplomation est non seulement l'orientation guide du second plan de réussite, elle est aussi la manifestation d'une approche institutionnelle de la réussite des étudiantes et des étudiants partagée par l'ensemble de la communauté collégiale.

2^e orientation : Soutenir la réussite des cours en formation générale

Buts visés :

- ❖ Reconnaître la place essentielle de la formation générale dans les programmes d'études;
- ❖ Favoriser l'encadrement et l'aide à l'apprentissage chez les étudiantes et les étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires.

La responsabilité partagée de la réussite suscite la mise en place de moyens encadrant les étudiantes et étudiants tout en respectant leurs choix et leurs aptitudes. *Réussir à tout prix ou faire réussir à tout prix* n'est pas le but d'un plan institutionnel de réussite. Il faut plutôt permettre aux jeunes de trouver à l'intérieur du collège un éventail de services et de moyens facilitant leur réussite. C'est dans cette optique que le soutien accordé à la réussite des cours de formation générale trouve son sens. En effet, le collège reconnaît la place essentielle qu'occupe la formation générale au sein des programmes d'études,

juge nécessaire pour les étudiantes et les étudiants de partager un fond culturel commun et considère que des efforts supplémentaires doivent être investis pour améliorer leur réussite en formation générale. Bref, au chapitre de la formation générale, tous reconnaissent le besoin d'encadrer davantage les étudiantes et les étudiants, de mieux les accompagner afin de favoriser leur apprentissage. La réussite des cours de formation générale sera également au centre des discussions orientées par le comité programme, lieu privilégié pour la mise en place d'actions concertées. Du tutorat par les pairs qui s'est avéré une formule intéressante, le collège souhaite enrichir l'actuel centre d'aide en français en le transformant en un centre d'aide en formation générale.

3^e orientation : Élaborer et mettre en place des mesures de réussite et de diplomation systémiques et structurées qui tiennent compte des caractéristiques diversifiées de la clientèle étudiante.

Buts visés :

- ❖ Définir des mesures particulières reliées à certains cours de première année;
- ❖ Définir des mesures spécifiques à certaines catégories d'étudiantes et d'étudiants;
- ❖ Définir des mesures structurantes permettant un suivi et un encadrement soutenu des étudiantes et des étudiants.

Grâce aux consultations entreprises auprès des membres du personnel du collège, notamment auprès des enseignantes et des enseignants et aux constats qui en furent tirés, il apparaît essentiel de bien identifier les catégories d'étudiantes et étudiants auprès desquels des interventions doivent être faites. Pour mieux connaître les caractéristiques de chaque cohorte étudiante et ainsi répondre aux besoins, voire aux attentes des clientèles étudiantes de chaque programme, des outils seront développés pour analyser leur situation et leur profil de cheminement scolaire. En créant des conditions favorables pour le développement et le déroulement des comités de programme, c'est-à-dire en leur assurant un support constant et la collaboration des divers intervenants, les programmes pourront déterminer les mesures qui leur paraissent les plus adéquates. Bref, mieux cibler les étudiantes et les étudiants au sein d'un programme d'études et pour lesquels il serait important d'agir et définir des actions et des mesures appropriées sont les deux objectifs recherchés par une approche davantage systémique de la réussite.

4^e orientation : Apprécier l'efficacité des mesures de réussite et de diplomation en procédant à leur évaluation.

Buts visés :

- ❖ Juger de l'efficacité des projets et des mesures de réussite;
- ❖ Développer des outils d'évaluation.

Le bilan triennal du premier plan de réussite a mis en lumière la difficulté de juger de l'efficacité et par conséquent de la pertinence de certains projets et mesures de réussite et ce, faute d'outils appropriés. Ainsi, dans la même veine que la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial qui *suggère au collège de se donner les*

moyens d'évaluer les mesures qu'il met en place, notamment l'examen de l'efficacité de leur mise en œuvre et de leur impact sur les indicateurs de réussite⁹, le collège développera des outils appropriés pour évaluer les différentes mesures de réussite et de diplomation. Par ailleurs, c'est en permettant aux comités de programme d'examiner les fluctuations des indicateurs de réussite, de consulter les intervenants et d'assurer le suivi de leurs étudiantes et étudiants que la qualité des diverses interventions pourra être appréciée et révisée au besoin.

5^e orientation : Créer les conditions qui permettent l'implication concertée de tous les intervenants :

- **au sein du collège;**
- **entre le collège et ses partenaires des MRC du Bas-Richelieu et de Lajemmerais.**

But visé :

- ❖ Favoriser le travail intégré et concerté entre le personnel enseignant et les autres personnels, ainsi qu'entre le collège et ses partenaires régionaux.

Ces dernières années, nous avons constaté que la dimension affective occupe une place importante dans les programmes et l'organisation pédagogique. Une place prépondérante est ainsi donnée aux approches privilégiant le travail d'équipe et la coopération, où l'entraide, le dialogue et l'expression des sentiments des étudiantes et étudiants sont pris en compte. Que nous soyons de l'enseignement, du support à l'enseignement, des services de consultation, des services de la vie étudiante ou de la direction, nous devons poursuivre notre collaboration et nous concerter davantage. Cette synergie ainsi déployée assurera à nos étudiantes et étudiants les conditions favorables pour une réussite tant scolaire qu'éducative. Enfin, le comité de programme doit jouer un rôle de premier plan pour susciter un effort constant de réflexion sur les actions à entreprendre en y invitant les personnes-ressources pour orienter les discussions et décisions.

Par ailleurs, si la communauté collégiale doit davantage se concerter, les partenaires extérieurs au collège ont également un rôle important à jouer en ce qui concerne la réussite des étudiantes et des étudiants. Ils doivent supporter les étudiantes et les étudiants du collège en prenant des décisions ou en adoptant des comportements qui soient cohérents et complémentaires aux décisions et actions du collège. Par l'information, la sensibilisation et la compréhension des atouts liés à la réussite des études collégiales, les différents acteurs économiques, communautaires, culturels et autres, apparentés aux MRC du Bas Richelieu et de Lajemmerais, doivent devenir de véritables partenaires de la réussite scolaire.

⁹ Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, *Rapport d'évaluation : Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003) du Cégep de Sorel-Tracy*, mars 2004, p. 3.

Les voies d'action

Les voies d'action indiquent les stratégies et les moyens que le Collège entend déployer pour atteindre les résultats inhérents aux orientations retenues.

1^{re} orientation : Reconnaître les programmes d'études comme maîtres d'œuvre de la réussite et de la diplomation

- Mettre à contribution les comités de programme et la commission des études dans l'analyse et le suivi des indicateurs de réussite et de diplomation;
 - Produire pour chaque programme une fiche synthèse du portrait et du cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants.
 - En début d'année scolaire, transmettre les fiches synthèse aux membres des divers comités programmes afin qu'ils procèdent à leur analyse, présentent des recommandations quant aux axes et stratégies d'intervention et assurent le suivi.
- Mettre en œuvre des mesures et des projets d'encadrement qui intègrent la vision programme et qui privilégient des actions circonscrites à certaines catégories d'étudiantes et d'étudiants;
- Proposer des mesures ou des projets favorisant l'intégration de la formation générale à la formation spécifique;
- Développer des lieux d'appartenance à chaque programme d'études, dans le but notamment de consolider le choix vocationnel.

2^e orientation : Soutenir la réussite des cours en formation générale

- Mettre sur pied un Centre d'aide en formation générale et favoriser le tutorat par les pairs.

3^e orientation : Élaborer des mesures de réussite et de diplomation systémiques et structurées qui tiennent compte des caractéristiques diversifiées de la clientèle étudiante.

- Réduire le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans des groupes cours de première année ciblés en fonction de problématiques particulières;
- Proposer des mesures spécifiques à certaines catégories d'étudiantes et d'étudiants :
 - étudiantes, étudiants faibles ou en situation de difficulté scolaire : tests de dépistage, cours sur les techniques d'apprentissage, fréquentation obligatoire du centre d'aide en

formation générale, rencontres obligatoires avec des enseignants ou autres intervenants, cheminement scolaire particulier, etc.;

- étudiantes, étudiants en situation d'échec scolaire : application du règlement sur la réussite scolaire;
 - étudiantes, étudiants de première session : accueil par les enseignantes et les enseignants des programmes d'études, information ou atelier sur la transition entre le secondaire et le collégial, sur l'orientation scolaire ou le choix vocationnel, etc.;
 - étudiantes, étudiants quasi-diplômés : relance des étudiantes et des étudiants, élaboration d'une offre de cours adaptée à la situation de vie, etc.
- Consolider ou développer des mesures structurantes permettant un suivi et un encadrement soutenu des étudiantes et des étudiants :
 - session d'accueil et d'intégration conçue comme un programme d'études;
 - bulletin mi-session;
 - examens de reprise;
 - tutorat par les pairs;
 - alternance travail-études;
 - journées d'aide à la réussite inscrites au calendrier scolaire, etc.

4^e orientation : Apprécier l'efficacité des mesures de réussite et de diplomation en procédant à leur évaluation.

- Élaborer une grille d'évaluation des mesures et des projets d'encadrement;
- Rendre compte de la qualité des mesures de réussite et de diplomation au conseil d'administration.

5^e orientation : Créer les conditions qui permettent l'implication concertée de tous les intervenants :

- **au sein du collège;**
 - **entre le collège et ses partenaires des MRC du Bas-Richelieu et de Lajemmerais.**
- Organiser des rencontres périodiques afin de favoriser les échanges entre les personnes qui interviennent auprès de clientèles étudiantes ciblées;
 - Informer la communauté collégiale, voire régionale, des mesures et des projets d'encadrement en cours de réalisation.